

**Ces données énumérées par le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme administrative face aux membres de la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée nationale lundi dernier, sont en hausse constante depuis 4 ans.**

Depuis plusieurs jours, divers responsables d'administrations publiques défilent devant les membres de la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale. C'est surtout l'occasion pour ces derniers de défendre le bilan général des réalisations annoncées dans leur programme prévisionnel en 2020, mais également de révéler aux élus du peuple, les nouveaux objectifs qu'ils se sont fixés pour le prochain exercice budgétaire. Cette dernière articulation sert habituellement de prétexte pour la sollicitation d'une enveloppe budgétaire qui leur permettrait de concrétiser les projets annoncés.

C'est à cet exercice que s'est livré le ministre de la Fonction Publique, Joseph Le, lundi 29 novembre 2021. Face aux députés, le membre du gouvernement a fait l'économie de ses succès. Il a notamment insisté sur la finalisation du projet de fédération des deux systèmes Informatisés de Gestion Intégrée du Personnel de l'Etat (SIGIPES et Antilope) sur la base de 14 modules. Les entreprises qui seront en charge de la concrétisation dudit projet, ont été choisies après un appel d'offres international. La réception des premiers livrables est envisagée au 1er trimestre de l'année 2022.

Il a également fait mention de l'accélération du processus de dématérialisation des procédures administratives, avec un accent particulier sur l'organisation d'une importante campagne de sensibilisation nationale sur la procédure de recrutement en ligne des candidats aux concours administratifs et l'introduction de la visioconférence dans les épreuves orales. Après avoir insisté sur la discipline des agents publics, il a ensuite loué la célérité observée dans le traitement des dossiers de carrière.

« Nous avons traité 62 153 dossiers, portant sur divers actes de carrière: Intégration, recrutements, reclassements avancés, mises à la retraite etc. A ce niveau, permettez-moi de souligner que ces 4 dernières années, notre performance est allée crescendo: Un peu plus de 23 000 dossiers traités en 2017 ; plus de 26 500 en 2018 ; 45 000 traités en 2019 : 55 000 en 2020 et 62 153 en 2021 ».

En 2022, le Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative envisage de faire :  
« l'acquisition et l'implémentation d'une plateforme numérique collaborative avec le Minesec, le Minedub, le Minsup, le Minsante, dédiée à l'authentification des parchemins excipés par les agents publics, pour réduire le délai de traitement des dossiers, la mise en œuvre effective de

certains modules du nouveau SIGIPES, l'achèvement du processus d'enrôlement des agents publics dans l'application cartographie des postes de travail de l'administration publique camerounaise ; la mise en œuvre de la stratégie de redéploiement du personnel au sein de l'administration publique camerounaise, l'appui aux établissements sous-tutelle etc.», peut-on lire dans un document baptisé projet de performance du Minfopra en 2022. Pour tous ces projets et bien d'autres encore, le MINFOPRA sollicite une enveloppe budgétaire de 13,913 milliards de FCFA (9,263 milliards de FCFA en frais de fonctionnement et 4,650 milliards pour les investissements»

**EcoMatin**

---